# ACHATS GROUPÉS D'ÉNERGIE: VERS LA SOLIDARITÉ ÉNERGÉTIQUE TERRITORIALE





#### **O**BJECTIF

# LA PÉPITE EN CHIFFRES

#### **GAZ NATUREL**

209 MEMBRES

67 GWh achetés /an

MILLIONS D'€
TTC D'ACHAT
PAR AN

## ÉLECTRICITÉ

80 MEMBRES

GWh achetés /an

7 MILLIONS D'€ TTC D'ACHAT PAR AN

### RESSOURCES NÉCESSAIRES

L'équipe-projet associe :

la direction de l'achat public du Département du Puy-de-Dôme (1/2 ETP) et un conseiller CEP expert de l'Aduhme, mobilisé à 40% de son temps sur cette démarche collective. Le poste CEP est financé en grande partie par les adhésions des collectivités à l'Aduhme.

Le Département met quant à lui à disposition gracieusement ses moyens.

L'ouverture à la concurrence des marchés de l'énergie a été engagée dès 1996, avec l'adoption d'une première directive européenne concernant l'électricité, suivie en 1998 d'une nouvelle directive sur le gaz naturel. Elles ont été transposées progressivement en droit français.

A compter du 1er janvier 2015 et du 1er janvier 2016, respectivement pour le gaz naturel et l'électricité, obligation a été faite de mettre en concurrence pour les acheteurs non domestiques parmi lesquels les collectivités publiques.

Le Département du Puy-de-Dôme, avec l'appui technique de l'Aduhme, en lien direct avec les territoires dans le cadre du dispositif de conseil en énergie partagé (CEP) a choisi dès 2014 de structurer des groupements d'achats d'énergie. Son ambition : aider, dans le cadre de sa compétence «solidarité territoriale» les acheteurs publics à faire face à cette obligation pour tous leurs points de livraison (PDL) pour le gaz naturel puis, de façon plus limitée pour l'électricité.

#### DESCRIPTIF

L'équipe-projet constitée d'agents du Département et de l'Aduhme disposant d'expertise technique, connaissance des besoins et ressource juridique, met en œuvre depuis 2014 des procédures d'accords-cadres et marchés subséquents en lien permanent avec les membres.

La complexité de l'achat d'énergie, qui plus est dans le cadre de l'achat public a conduit l'équipe projet à gagner en souplesse, en rigueur méthodologique ainsi qu'en maîtrise optimum des mécanismes d'achat d'énergie : marchés très volatils...

Les objectifs prioritaires de ces démarches sont clairs : sécuriser les marchés, garantir la lisibilité des consultations pour développer une vraie concurrence entre les fournisseurs, optimiser les coûts pour les membres et mettre en place un partenariat constructif avec les attributaires.

L'achat d'électricité à Haute Valeur Environnementale et de gaz vert ou biométhane a également été intégré dans ces marchés. Le groupement d'achat pour le gaz naturel regroupe la quasi-totalité des communes et EPCI du département, ainsi que les collèges, le SDIS et certains bailleurs sociaux.

Le groupement d'achat d'électricité s'est quant à lui structuré parallèlement à celui porté par le Syndicat d'énergie, SIEG 63 - Territoire d'énergie Puy-de-Dôme.

CONTACT

Aude LENOIR

a.lenoir@aduhme.org

en partenariat avec

Le Département du Puy-de-Dôme, structure coordonnatrice



